

# ***COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL***

## ***DU 26 NOVEMBRE 2013***

Présents : ABRANOWITCH S. - BLONDRON A. – BOURDUT C. - CASTELLANI E. – CHABRIDON R. - CHABROL J.E. - COUTURIER D. - GIGAND E. – LAURENT S. - PENAUD J.P. – PICARELLI V. - PORTIER Ph. – RENAUDET L. - VENUAT J.

Absents ayant donné procuration : GODET V. - KWASNIEWSKI Ch.

Excusé : BOURICAT G.

Absente: ORTEGA S.

.....

Le maire étant excusé pour raison de santé, c'est Monsieur BOURDUT Claude, 1<sup>er</sup> adjoint, qui préside la réunion. Après avoir fait une déclaration, il donne lecture de l'ordre du jour et rajoute le point n° 8 concernant une créance irrécouvrable.

### **Aménagement du bourg 4<sup>ème</sup> phase :**

Après consultation, réunion de la commission d'appel d'offres et analyse des offres, le conseil municipal, à l'unanimité, a retenu l'entreprise SMTPB pour les travaux d'aménagement de la Grand'Rue, dans la portion située entre la gendarmerie et la place de la Toque. Le marché d'un montant total de 195 652,50 € HT se décompose en deux lots : assainissement et voirie.

### **Subventions aux sociétés locales et organismes divers :**

Erick CASTELLANI a fait part des propositions des subventions annuelles aux sociétés locales et organismes divers arrêtées par la commission « vie associative » qui ont été approuvées à l'unanimité.

### **Décisions modificatives budgétaires :**

Des décisions modificatives budgétaires concernant le budget principal et le budget Assainissement ont été approuvées à l'unanimité.

### **Réforme des rythmes scolaires :**

Après un débat faisant ressortir de nombreuses interrogations et difficultés concernant la mise en œuvre de cette réforme, C. BOURDUT invite l'assemblée à émettre un avis sur le planning du Temps des Activités Périscolaires (TAP) proposé par la Communauté de Communes qui se traduit par 9 avis défavorables et 7 abstentions.

### **Accueil Périscolaire :**

Monsieur BOURDUT apporte des précisions concernant l'organisation du service (modification des horaires d'entretien des locaux, équipement de la salle du réfectoire pour le goûter des enfants) dans le but de se mettre en conformité avec les directives de la DDSPP (Direction de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations). Toutefois en l'absence du maire, les questions relatives au personnel n'ont pas été abordées.

### **Avenant au contrat de Prévoyance collective maintien de salaire :**

L'assemblée autorise le maire à signer l'avenant conduisant à l'augmentation du taux de cotisation salariale et à la modification du numéro de contrat.

### **Dénomination d'un chemin à Salles :**

Un permis de construire ayant été accordé sur la voie sans nom reliant Salles à la rue des Caves, il convient de la dénommer. L'assemblée, à l'unanimité, est d'accord pour l'appellation suivante « Chemin des Caves ».

### **Créances irrécouvrables :**

Le conseil municipal a accepté d'admettre en non valeur une dette de 38,92 € correspondant à un reliquat de cantine.

### **Affaires générales :**

M. CASTELLANI informe que la commission des festivités a émis un avis défavorable à la programmation d'un spectacle d'Emanuelle Barse prévu le 25 janvier à la salle des fêtes, celui-ci représentant un coût trop élevé à la charge de la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine cet avis. Il précise également que deux concerts seront programmés en 2014 à l'église en mai et août.

### **Questions diverses :**

Divers points ont été évoqués par les élus dont la lettre du personnel adressée aux conseillers municipaux, la situation financière du Centre Social de St Martinien, l'installation de 2 radars pédagogiques rue des Vignes et à Beaumont ainsi que des questions concernant la situation d'avancement de divers travaux tels que la sécurité rue des Vignes, l'installation d'un portail aux ateliers municipaux, les abris au stade.